

Au fil des Vallons

Bulletin n°5

Juin 2018

Saint-Mars-la-Jaille se pare de couleurs en juin



DOSSIER

Focus sur Saint-Mars-la-Jaille (p.6-7)

AGENDA

Les rendez-vous des associations (p.8 à 11)

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Sur proposition de la commission communale finances, le conseil municipal a voté le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

Associations	Montant de la subvention
Délibération n°102/2018 en date du 05 avril 2018	
Associations sportives	
Club de pétanque - Bonnoeuvre	150 €
Espoirs freignéens	2 875 €
Entente cycliste maumussonaise	1 000 €
ARTEM danse - Maumusson	950 €
Judo des Vallons-de-l'Erdre	6 200 €
SMS billard	725 €
Les Archers de l'Erdre	1 275 €
SMS football	1 300 €
Stade Olympique Candé/Freigné football	700 €
Espérance multisports vritzien	150 €
Gymnastique sportive Les Algues - Candé	650 €
ASCED handball	275 €
Judo club La Meilleraye de Bretagne	20 €
MARLIN sport aquatique Ancenis	100 €
Entente sportive Belligné/La Chapelle Saint-Sauveur/Maumusson	650 €
Le Cellier-Ligné Union badminton	10 €
Associations sociales	
Familles rurales - Vritz	2 491,20 €
Association Foyer RICHEBOURG - Vritz	6 665 €
Associations culturelles	
Poly-sons - Riaillé	2 000 €
L'Accroche Notes - Loireauxence	750 €
Association Les P'tits Enchanteurs - Candé	100 €
Théâtre Les Saltimbanques - Freigné	750 €
Comité des fêtes - Freigné	1 000 €
La Maumission - Maumusson	2 000 €
Comité des fêtes - Saint-Mars-la-Jaille	3 500 €
Syndicat d'initiative (collectionneurs) - Saint-Mars-la-Jaille	600 €
Musique Espérance de Vritz	200 €
Com'T Sulpicien - Saint-Sulpice-des-Landes	150 €
Résidence Les Jardins de l'Erdre - Saint-Mars-la-Jaille	1 000 €

Associations diverses	
Le Souvenir Français	110 €
L'Outil en Main - Saint-Mars-la-Jaille	600 €
Fondation du Patrimoine	300 €
FDGDON Vritz	300 €
Familles Rurales Freigné - couture	250 €
Comice agricole - Candé	1 500 €
TOTAL	41 296,20 €

L'attribution des subventions communales aux associations tient compte des critères suivants :

- 25 € par adhérent mineur pour les associations communales et pour les associations extérieures lorsque l'activité proposée n'existe pas sur le territoire ;
- 10 € pour les associations extérieures proposant une activité existant sur le territoire, uniquement pour l'année 2018 ;
- 250 € par adhérent mineur pour les écoles de musique ;
- 150 € pour la création d'une nouvelle association (justificatif à fournir pour le versement de la subvention) ;
- 1 000 € par comité des fêtes ou association assurant la fonction de comité des fêtes uniquement pour l'année 2018 ; à partir de 2019, accord d'une subvention en fonction des projets présentés et après étude desdits projets ;
- une subvention forfaitaire de 2 500 € pour les feux d'artifice organisés par l'association Espoirs freignéens et par le comité des fêtes de Saint-Mars-la-Jaille ;
- demande d'un justificatif pour les subventions accordées pour l'achat de matériel.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2018

Vritz - Location du foyer des jeunes

Le foyer des jeunes de la commune déléguée de Vritz a été récemment réhabilité. Il est désormais possible de le louer aux tarifs suivants (salle d'une surface de 100 m²) :

Délibération n°140/2018 en date du 03 mai 2018	
Location à l'heure	20 €
Location à la demi-journée	46 €
Location à la journée	86 €
Majoration pour les résidents hors commune	50%

Jeunesse - Bourse scolaire

À la rentrée 2018 / 2019, une aide financière d'un montant de 30 € sera attribuée aux collégiens domiciliés sur le territoire de Vallons-de-l'Erdre et scolarisés au collège Louis PASTEUR (délibération n°153/2018 en date du 03 mai 2018).

Du paillage pour vos massifs à Bonnoeuvre

La commune déléguée de Bonnoeuvre met à la vente du bois déchiqueté aux tarifs suivants :

Délibération n°141/2018 en date du 03/05/2018	À la tonne	Au mètre cube
Jusqu'à 10 mètres cubes (environ 4 tonnes)	80 €	20 €
À partir de 11 mètres cubes (plus de 4 tonnes)	65 €	16 €

➤ Contact
Raymond BARAT
Tél. 06.88.67.72.17

Marchés et commerces ambulants

Afin de pouvoir répondre aux demandes d'installation de commerces ambulants sur le territoire de la commune de Vallons-de-l'Erdre, le conseil municipal a voté les tarifs des emplacements de commerces ambulants sur les communes déléguées suivant l'occupation du domaine public.

Délibération n°142/2018 en date du 03 mai 2018	
Marché hebdomadaire	
Commerçant abonné le mètre linéaire	0,60 €
Commerçants passager le mètre linéaire	0,70 €
Autres occupations	
Commerce ambulant occupant le domaine public par plage horaire de présence (avec ou sans branchement électrique)	5 €
Implantation de terrasse pour un commerce (au mètre carré par mois)	1 €

Signalisation routière - pose de nouveaux panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération

Suite à la création de la commune nouvelle, 77 nouveaux panneaux conformes à la réglementation sur la signalisation routière vont être installés à l'entrée et à la sortie des agglomérations.

Sur ces panneaux seront indiqués :

- le nom de la commune déléguée,
- la mention « Commune de Vallons-de-l'Erdre ».

La commune nouvelle a retenu l'offre remise par la société SIGNAUX GIROD pour un montant de 11 901,76 euros TTC.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
mardi 5 juin - 20 h
Espace Paul GUIMARD - Saint-Mars-la-Jaille

ÉDITO

Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

Le mois de mai, avec ses semaines entrecoupées de jours fériés, a permis de nombreuses activités associatives sur les communes historiques de Vallons-de-l'Erdre.

Vous avez été nombreux à y participer. Les organisateurs peuvent être fiers de leur engagement pour animer et faire vivre leurs associations. Le rayonnement de notre commune en est d'autant plus valorisé que, lors du week end du 19 au 21 mai, des exposants, des sportifs ou des artistes sont venus de toutes les régions de France et pour certains d'Allemagne et d'Autriche.

Pendant ce temps, la végétation s'est développée. Nos agents municipaux font le maximum pour effectuer les entretiens des espaces verts et des jardinières. Un nouvel agent, technicien, rejoindra nos effectifs le 2 juillet. Deux renforts pour l'été viendront compléter l'équipe technique.

Les services administratifs connaissent actuellement des évolutions d'organisation interne. Ces adaptations seront sans conséquence sur le service aux habitants. Suite à des départs en retraite et aux mutations, plusieurs emplois sont proposés sur le site de la mairie. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à solliciter l'accueil de la mairie.

Juin sera marqué par la poursuite des chantiers de la rue de Bretagne à Saint Sulpice-des-Landes et la déconstruction d'une partie du site de la Garenne à Saint-Mars-la-Jaille. Le conseil municipal du 5 juin validera les marchés de réhabilitation de la salle polyvalente de la commune historique de Vritz.

De nombreuses festivités sont à l'agenda ; vous retrouverez les dates et lieux dans les pages suivantes, en particulier la Saint Médard le 9 juin ainsi que le triathlon des jeunes le 30 juin.

Tous mes encouragements aux commerçants et artisans pour leur détermination à proposer des prestations de qualité à tous les Vallonnais.

Joli mois de juin à tous !

Bien cordialement

Jean-Yves PLOTEAU,
Maire



Modification des heures d'ouverture Mairie de Saint-Sulpice-des-Landes

Du 4 au 9 juin

Mairie ouverte lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h15 / mercredi et vendredi de 14h à 17h / samedi de 9h à 12h

Du 11 au 15 juin

Mairie ouverte lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h15 / mercredi et jeudi de 14h à 17h / fermée le samedi

ENFANCE

Tarifs des accueils à compter du 1^{er} septembre 2018

Délibérations n°150/2018 et 151/2018 en date du 03 mai 2018		
Quotient familial	Accueils Péri-scolaires	Restauration scolaire
	Tarif au quart d'heure	Abonné
Jusqu'à 400 €	0,125 €	2,60 €
De 401 à 500 €	0,180 €	2,70 €
De 501 à 600 €	0,235 €	2,80 €
De 601 à 700 €	0,290 €	2,90 €
De 701 à 800 €	0,345 €	3 €
De 801 à 900 €	0,400 €	3,10 €
De 901 à 1 000 €	0,450 €	3,20 €
De 1 001 à 1 100 €	0,500 €	3,25 €
De 1 101 à 1 200 €	0,555 €	3,30 €
De 1 201 à 1 300 €	0,610 €	3,35 €
De 1 301 à 1 400 €	0,665 €	3,40 €
De 1 401 à 1 500 €	0,720 €	3,45 €
À partir de 1 501 €	0,775 €	3,50 €
	Goûter (obligatoire pour les enfants accueillis après la classe) 0,50 €	> Panier repas fourni par la famille pour enfant allergique (avec PAI - Projet d'Accueil Individualisé) 1 € > Adulte 4,50 € > Stagiaire dans les locaux de l'école <u>Gratuit</u> > Tarif pour un repas pris non commandé dans les délais : 5 €

Les compte-rendus sont consultables et téléchargeables sur le site internet et sont affichés dans les communes déléguées.

Tarifs de l'accueil du mercredi en période scolaire à compter du 1^{er} septembre 2018

Délibération n°152/2018 en date du 03 mai 2018			
Quotient familial	Tarif de la demi-journée sans repas	Tarif de la demi-journée avec repas	Tarif de la journée avec repas
Jusqu'à 553 €	3,37 €	6,63 €	9,18 €
De 554 € à 686 €	3,88 €	7,14 €	10,20 €
De 687 € à 838 €	4,39 €	7,65 €	11,22 €
De 839 € à 991 €	4,90 €	8,16 €	12,24 €
De 992 € à 1180 €	5,41 €	8,67 €	13,26 €
À partir de 1 181 €	5,92 €	9,18 €	14,28 €

FAUCHAGE RAISONNÉ

Préserver l'environnement et la sécurité

Afin de protéger la biodiversité, le département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes. Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation afin de préserver l'habitat de la petite faune et d'éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité.

Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- **début mai**, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm (seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées);
- **début juin** sur l'ensemble du réseau routier (lorsque la flore arrive à maturité) ;
- **à partir du 15 septembre** pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

➤ Si vous constatez une zone dangereuse, n'hésitez pas à appeler le service aménagement de la délégation d'Ancenis Tél. 02.40.96.40.97

Agence Postale de Bonnoeuvre

Suite aux dysfonctionnements de la ligne téléphonique et de la connexion ADSL de l'agence postale de **Bonnoeuvre**, la mairie met tout en oeuvre pour remédier à ce problème. Avec nos excuses pour ces désagréments.



CULTURE – BIBLIOTHÈQUE

Des animations gratuites et ouvertes à tous

[Freigné]

« Soirée pyjama »

Histoires pour les enfants en pyjama de 2 à 7 ans

> **Vendredi 1^{er} juin de 19h30 à 20h30**

[Le Pin]

« Mes p'tites histoires du soir » sur les animaux de la nuit

> **Mardi 19 juin à 20h**

Du 15 au 30 juin, la bibliothèque les Mots Passant plonge dans le grand bain

[Saint-Mars-la-Jaille]

« Découverte de la réalité virtuelle »

Impérativement sur inscription au 02 40 97 37 26

À partir de 7 ans

> **Mercredi 20 juin à 15h**

« Contes en Tongs »

Histoires pour se réveiller les doigts de pied !

> **Samedi 23 juin à 10h30**

« Atelier d'écriture adultes »

> **Lundi 25 juin à 14h**

« Bricolage »

Une histoire rafraîchissante + un bricolage

Impérativement sur inscription au 02 40 97 37 26

> **Mercredi 27 juin à 16h**

« Conférence de Solen PERON sur l'histoire de la piscine Alexandre BRAUD »

> **Vendredi 29 juin à 19h**

« Contes en Tongs »

Histoires pour se réveiller les doigts de pied !

> **Samedi 30 juin à 10h30**

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

LETORT Antonin - Vritz

11 février

RUSSELL Marcelin - Saint-Mars-la-Jaille

1^{er} mai

LOIRAT Thomas - Saint-Mars-la-Jaille

15 mai

GICQUEAU Charlotte - Freigné

22 avril

BOURGEAIS Louis - Vritz

24 avril

CRUAUT Maxence et Lilio - Vritz

27 avril



Ils nous ont quittés

MAIRESSE Viviane - Maumusson

72ans 2 mai

PELÉ Madeleine épouse BERNARD - Freigné

83 ans 2 mai

MACÉ Marie veuve DUBOURG - Saint-Mars-la-Jaille

90 ans 14 mai

HAMARD Fabienne, épouse DEROUET - Freigné

44 ans 16 mai

Ils se sont dit OUI

LEBLANC Cindy et BOSSARD Quentin - Maumusson

28 avril



Dépôt des articles

Date limite : vendredi 15 juin 2018

Transmission des articles à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à communication.culture@vallonsdelerdre.fr

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

ATTENTION

**un seul bulletin paraîtra pour les mois de juillet et août 2018.
Pensez à envoyer vos dates pour le mois d'août.**

FOCUS

SAINT-MARS-LA-JAILLE

ville étape estivale

Située au cœur de la commune de Vallons-de-l'Érdre, Saint-Mars-la-Jaille s'étend sur 20 km² (soit environ 12% du territoire de Vallons-de-l'Érdre), dont 7 km² de forêt et compte 2 400 habitants (36% des vallonnais). Le bourg, bordé de collines où alternent les terres agricoles et la forêt, est traversé par l'Érdre qui en apporte tout son charme.

Le plan d'eau des Lavandières est un haut lieu d'animations et de promenades très apprécié.

Un peu d'histoire

À la révolution en 1789, en remplacement du châtelain FERRON de la FERRONNAYS, Jacques LETORT fut nommé Maire par la République pour administrer la commune. Les Chouans, après la défaite du Mans, se sont repliés pour franchir la Loire et ont cantonné dans notre région. Le maire républicain a été dénoncé et fusillé sur la place de l'Église. La croix LETORT, érigée sur l'avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC rappelle cet événement.

Après la révolution et le retour de Louis XVIII, les châtelains sont devenus Maires et ont laissé leurs empreintes sur des bâtiments publics toujours existants, l'école Saint Fernand, La Poste, l'ancienne gendarmerie, le cinéma.

La révolution industrielle a modifié la sociologie en transformant le bourg artisanal en cité industrielle. Le développement de l'entreprise BRAUD et des entreprises qui se sont installées ont apporté à la commune une aisance financière qui a permis de construire des aménagements qui en ont fait sa renommée en particulier la piscine et son mini-golf classés mais aussi ses équipements sportifs et culturels.

Aujourd'hui, 90 entreprises emploient environ 1600 personnes dans les domaines les plus variés : industrie, transport (dans les zones industrielles du Croissel, de l'Érdre, des Molières et de La Charlotte), artisanat, commerce, services de santé (avec la maison médicale, le Centre Médico-Social, la maison de retraite, les praticiens médicaux), l'agriculture avec 12 sièges d'exploitations.

50% des associations de Vallons-de-l'Érdre

54 associations animent la commune en offrant des activités dans les domaines les plus divers (sportives, sociales, culturelles, de loisirs...)

Une saison culturelle pour tous les publics

De septembre 2018 à mai 2019, le public va découvrir une saison culturelle riche en arts vivants. Théâtre, musique, danse, spectacles pour le jeune public... La singularité et la variété des spectacles proposés permettent de toucher tous les publics et offrent un aperçu du paysage artistique français, voire international.

La plaquette de la prochaine saison culturelle sera disponible à compter du mois d'août 2018 dans les accueils des mairies.



Christophe ALÉVÈQUE sera sur la scène de l'espace culturel en mars 2019 avec son spectacle « Le Tour de la dette en 80 minutes ».

Un projet participatif mené pendant 2 ans

Après le projet tricot qui avait illuminé la place du Commerce en décembre 2015, une nouvelle aventure a été proposée à la population pour organiser un «défilé des Folles Coutures». Dans un esprit de réutilisation, de détournement et d'inventivité, les participants, encadrés par Marieke LÉPICIER, Sylvie AUFRAY et Marie AUFRAYS, ont confectionné des robes, accessoires et objets uniques que vous pourrez découvrir à l'occasion du défilé organisé le samedi 9 juin à 16h sur l'aire de camping-car du plan d'eau des Lavandières.

➤ Toutes les infos en page 12

Saint-Mars-la-Jaille s'est d'abord appelé «Terre de Mars». La cité a ensuite porté le nom de Saint-Mars. La seigneurie de Saint Mars devient au XII^e siècle la propriété des Olivier, seigneur de Vritz, qui lui donnent le nom de Saint-Mars-l'Olivier.

Devenue le fief des seigneurs de la JAILLE, la seigneurie est désignée sous le nom de seigneurie de Saint-Mars-de-la-Jaille.

Yvon XII de la JAILLE érige vers 1334 une forteresse (le château fort de Saint-Mars-la-Jaille) et la seigneurie échange alors sa dénomination de « Olivier » pour celle de «la Jaille». En 1774, le nouveau seigneur de Saint-Mars-la-Jaille, FERRON de la FERRONNAYS, fait édifier un nouveau château. Saint-Mars-la-Jaille étant devenu un centre de lutte entre royalistes et républicains dès 1793, les châteaux de BOURMONT à Freigné (où l'armée royaliste du Nord de la Loire avait son quartier général) et de Saint-Mars-la-Jaille sont « pris, repris, incendiés, mis à sac plus de onze fois ». Détruit durant la Révolution, le château est restauré au milieu du XIX^e siècle.



Les personnalités de la commune

Paul GUIMARD (1921-2004), écrivain (auteur notamment de «Les choses de la vie») et journaliste français né à Saint-Mars-la-Jaille.

Bernard BLANCHET, ancien footballeur professionnel du FC Nantes, né à Saint-Mars-la-Jaille.

Alexandre BRAUD, fondateur de l'entreprise Braud spécialisée dans la construction de moissonneuses-batteuses. L'usine de Saint-Mars-la-Jaille a été en activité de 1898 à 1989.

Charles-Henri de COSSÉ-BRISAC, Maire de la commune de 1965 à 2001, Président du Conseil général du canton de 1976 à 1994 et Sénateur de la Loire-Atlantique de 1983 à 2001.

Une offre de loisirs estivale...

• Le plan d'eau des Lavandières

D'une surface de 4 hectares, le plan d'eau vous offre un cadre agréable, reposant avec des activités pour toute la famille...

> jeux pour enfants

> parcours de santé

> terrains de pétanque

> tables de tennis de table

> plateau multisports

> **parcours permanent d'orientation**, proposé par la COMPA, offrant différentes thématiques : *un parcours boussole* (où les participants doivent trouver toutes les balises à l'aide d'une boussole), *un parcours boucle* (où les participants doivent réaliser trois boucles différentes), *un parcours chasse aux balises* (où les participants doivent poinçonner le maximum de balises), *un parcours patrimoine* (où les participants doivent répondre à des questions sur l'histoire de la commune, la faune et la flore...)

> Les cartes de ces parcours sont téléchargeables sur la page <http://www.pays-ancenis.com/sorties-et-loisirs/bouger-prendre-lair/parcours-permanents-dorientation>

• Mini-golf dans le parc de la piscine

Le minigolf sera ouvert aux heures d'ouverture de la piscine.



• Tous à l'eau !

Après 62 ans de gestion communale, la piscine Alexandre BRAUD est désormais gérée par la COMPA.

Nouveauté 2018

La piscine sera ouverte au public les mercredis après-midi en juin dès 12h.

Heures d'ouvertures

> Du 6 juin au 1^{er} juillet

mercredi : 12h - 19h

samedi : 14h30 - 19h

dimanche : 10h - 12h30 / 14h30 - 19h

> Du mardi 3 juillet au dimanche 2 septembre

du lundi au vendredi : 12h - 19h

samedi : 14h30 - 19h

dimanche : 10h - 12h30 / 14h30 - 19h

! Attention : fermeture exceptionnelle le lundi 2 juillet !

> Détails des animations, horaires, tarifs... sur www.pays-ancenis.com



• Sentiers de randonnée pédestre ou cyclo

Trois circuits s'offrent à vous pour découvrir la commune autrement...

> **circuit de la Fontaine de la Mauricette**, au bord de l'Erdre et à travers la campagne - 7,5 km

> **circuit de la Rotte aux Loups**, au coeur de la forêt de Saint-Mars-la-Jaille - 7 km

> **circuit de la Ferronays** au départ de Saint-Sulpice-des-Landes - 25 km

• La voie verte

Créée sur l'ancienne voie ferrée, le parcours vous amènera jusqu'à Carquefou - 36 km

Triathlon de l'animation sportive départementale

Pour les jeunes du CM1 à la 5^e

samedi 30 juin 2018 de 9h30 à 18h



Pour la 15^e année, le Département de Loire-Atlantique organise un triathlon pour les jeunes. Cet événement qui rassemble plus de 500 enfants permet aux élèves du CM1 à la 5^e de découvrir une discipline qui enchaîne natation, VTT et course à pied.

Nouveautés 2018

Triathlon famille

Viens relever le défi avec l'un de tes parents présent sur la journée : toi à la natation, ton parent au vélo et tous les 2 à la course à pied !

Départ à 16h45

Triathlon relais olympique

Avec le comité départemental et la ligue régionale de triathlon, 2 courses par équipe de 4 ouvertes aux licenciés clubs, UNSS, USEP, UGSEL et à leurs amis ...

Départ à 13h

En plus du triathlon qui rythmera cette journée, tu participeras à plusieurs activités sportives encadrées par des associations locales et des comités sportifs : athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, bmx, course d'orientation, escalade, football, gymnastique, handball, hip hop, judo, parkour, roller, rugby, sauvetage aquatique, stand-up paddle, tennis, tennis de table, tir à l'arc, tir sportif, volley-ball, vtt trial, ultimate.

> Inscris-toi sur loire-atlantique.fr/triathlon

Loire Atlantique

>>>> SAMEDI 2 JUIN <<<<

[Bonnoeuvre] **COLLECTE DE PAPIERS**

De 9h à 12h

École Sainte-Marie

Dépôt de tout type de papiers, y compris les livres (ficeler ensemble ou mettre dans des sacs)

>>>> SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUIN <<<<

[Freigné] **LES PETITS ENCHANTEURS**

20h30 samedi

15h dimanche

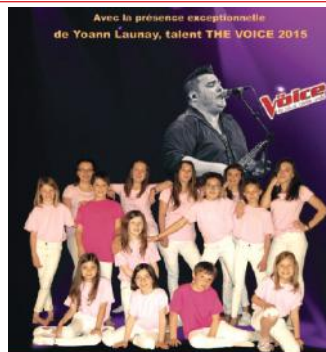
Salle des Saltimbanques

Organisé par Les Petits

Enchanteurs

Tarif 8 € (adulte)

4 € (-12 ans)



➤ Réservations
Tél. 07.86.73.98.43

>>>> DIMANCHE 3 JUIN <<<<

[Freigné] **FÊTE DU CENTRE ÉQUESTRE**

Moment convivial avec au programme : carrousels, concours de maniabilité, balades à cheval ou à poney, jeux pour les enfants et restauration sur place.

➤ Inscriptions
Tél. 06.42.79.84.71
Mail : nicolas.reynier21@orange.fr

>>>> MERCREDI 6 JUIN <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille] **ATELIER CUISINE**

Espace Paul GUIMARD

10h

Organisé par le Centre Médico-Social et C.C.A.S.

Sur inscription à l'accueil des mairies déléguées



>>>> VENDREDI 8 JUIN <<<<

[Vritz] **ANIMATION CUISINE**

18h

Salle Marie BÉMONT

Organisée par l'Art Floral

➤ Inscriptions auprès de Marie-France ESNAULT
Tél. 02.41.92.90.68

[Maumusson] **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOOTBALL**

20h

Salle du Pré Baron à Belligné

Organisé par ESBCM (Entente Sportive Bélligné, La Chapelle-Saint-Sauveur, Maumusson)

>>>> SAMEDI 9 JUIN <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille] **FÊTE DE LA SAINT-MÉDARD**

9h - 19h

Vide grenier et manèges forains

16h

Le défilé des Folles Coutures

21h

Bal populaire animé par DJ SEB

21h30

Retraite aux flambeaux avec Percu Batuque (Distribution de lampions gratuits - rassemblement au plan d'eau des Lavandières)

23h30

Feu d'artifice (Euro Drop)

Organisé par le comité des fêtes avec la participation des associations et de la municipalité de Vallons-de-l'Erdre

Bar et restauration sur place

➤ Inscriptions vide-grenier
Tél. 02.40.56.96.31
www.comite-des-fetes-smlj.e-monsite.com
Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour les aider. Si vous souhaitez participer, contacter le numéro ci-dessus.

[Saint-Mars-la-Jaille] **SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE**

14h30 et 20h30

Espace Paul GUIMARD

Spectacle organisé par le SMS Rythme Jazz Danse et chorégraphié par Lara L'HERMITE

Thème : «espace naturel»

>>>> SAMEDI 9 JUIN <<<<

[Freigné]
RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE

À partir de **19h**

Départ de la salle des sports
située route de Candé

Organisé par le comité des fêtes
Parcours de 9 km ou 13 km
ponctués d'étapes gourmandes
Animation par la fanfare de
Vritz et par Jérôme RICHARD
(accordéoniste 6 fois champion
du monde)

Tarifs :

> sur réservation :

7 € (adultes) / 4,50 € (-10 ans)

> hors réservation :

8 € (adultes) / 6 € (-10 ans)



➤ Renseignements et réservations jusqu'au 6 juin
Tél. 02.41.92.70.29 ou 02.41.92.01.47

>>>> DIMANCHE 10 JUIN <<<<

[Bonnoeuve]
PORTES OUVERTES

10h à 19h

Centre équestre Vallée de l'Erdre équitation

Cours dès 3 ans du débutant au cavalier confirmé, de la
pension, de l'attelage

> des stages vacances...

➤ Renseignements
Tél. 06.76.48.11.81
www.valledeleerdreequitation.com

[Saint-Mars-la-Jaille]
THÉ DANSANT

14h30

Espace Paul GUIMARD

Orchestre Label Danse – Rétro Musette



>>>> MERCREDI 13 JUIN <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]
**CONCOURS DE
PÉTANQUE**

Inscriptions dès **13h30**

Début du concours à **14h30**

Plan d'eau des Lavandières

Organisé par Saint-Mars-la-Jaille Pétanque



>>>> JEUDI 14 JUIN <<<<

[Freigné]
ACTIVITÉS DU CLUB

14h

Salle du club

>>>> VENDREDI 15 JUIN <<<<

[Freigné]
**RÉUNION D'INFORMATION
INSCRIPTION DÉFINITIVE CAMP ÉTÉ 2018
20h30**

Centre de loisirs

Camp du 16 au 20 juillet pour les 8 - 11 ans

Parcours accrobranches, VTT, course d'orientation, chasse au
trésor, sarbacane

Tarifs

Quotient Familial	0 à 750 €	751 € à 1200 €	1201 € et +
Camp 5 jours	105 €	120 €	135 €

➤ Pré-inscription et information
Tél. 06.35.51.60.30
Mail : sandrinegasdon@hotmail.fr



>>>> SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 JUIN <<<<

[Maumusson]
GALA DE DANSE
Salle des Hêtres
Organisé par ARTEM Danse

➤ Mail: artemdanse@aol.fr

>>>> DIMANCHE 17 JUIN <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]
KERMESSE
14h30
À l'école Sainte Thérèse-Saint Fernand

>>>> VENDREDI 22 JUIN <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOOTBALL
20h
Salle du stade
SMS Football
Votre enfant (à partir de 6 ans) ou vous-même souhaitez jouer au football dans une ambiance conviviale ; alors, plus d'hésitation, venez rejoindre le club !

>>>> SAMEDI 23 JUIN <<<<

[Bonnoeuve]
COLLECTE DE PAPIERS
De 9h à 12h
École Sainte-Marie
Dépôt de tout type de papiers, y compris les livres (ficeler ensemble ou mettre dans les sacs)

[Saint-Mars-la-Jaille]
FÊTE DE L'ÉCOLE
10h30
Espace Paul GUIMARD
Fête du groupe scolaire Jules FERRY

[Vritz]
FÊTE DE L'ÉCOLE
9h Portes ouvertes de l'école du Dauphin
15h Spectacle, jeux, repas
22h30 Feu d'artifice pris en charge par la commune de Vallons-de-l'Erdre
Étang des Bambous
Organisé par l'école du Dauphin et la commune de Vallons-de-l'Erdre



>>>> DIMANCHE 24 JUIN <<<<

[Maumusson]
KERMESSE
À partir de 14h
École Sainte Marie
Organisée par l'OGEC

[Bonnoeuve]
GUINGUETTE DES BORDS DE L'ERDRE
15h à 19h
Animée par l'orchestre Damien DUCELIER
Bar et petite restauration
Entrée gratuite



[Saint-Sulpice-des-Landes]
PIQUE-NIQUE COMMUNAL ET MARCHÉ
À partir de 12h
Plan d'eau de Piné
Apéritif offert par la commune
Apporter pique-nique et jeux collectifs
Marche pour ceux qui le souhaitent



>>>> JEUDI 28 JUIN <<<<

[Freigné]
BUFFET DU CLUB
Suivi des anniversaires du 2^e trimestre
12h30
Salle du club
Participation de 8 € par personne

➤ Inscriptions avant le 21 Juin
Tél. 02.41.92.07.27 ou 02.41.92.77.83

>>>> SAMEDI 30 JUIN <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]
TRIATHLON
9h30 à 18h
Plan d'eau des Lavandières
Animation Sportive Départementale (enfants de 9 à 13 ans)
> Voir p.7

>>>> **SAMEDI 30 JUIN** <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]
GALA DE GYMNASTIQUE

14h30 et 20h30

Espace Paul GUIMARD

SMS Gym Enfants

[Bonnoeuvre]

KERMESSE

à partir de 14h

Salle Polyvalente

Organisée par l'école Sainte Marie

Spectacle des enfants, jeux pour tous les âges, tombola et bourriche

>>>> **SAMEDI 30 JUIN** <<<<

[Maumusson]

COURSE CYCLISTE COMMUNALE

17h30 : départ- bourg de Maumusson

20h : repas champêtre

Entente Cycliste Maumussonaise

➤ Réservations pour le repas jusqu'au 23 juin
Tél. 06.66.00.77.99 ou 06.87.89.32.74



>>>> **DIMANCHE 1 JUILLET** <<<<

[Maumusson]

COURSE CYCLISTE DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE

13h30 : départ de la course départementale

15h30 : départ de la course régionale

Courses organisées par l'Entente Cycliste Maumussonaise

[Saint-Sulpice-des-Landes]

KERMESSE

Départ 14h à l'école

Arrivée au terrain de football

Organisée par l'APEL (association des parents d'élèves)



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

>>>> **SAMEDI 25 AOÛT** <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

VIDE GRENIER ET SOIRÉE MOULES/FRITES

Vide grenier de 9h à 18h

10 € emplacement 2.50 x 2.50m

Restauration et buvette sur place

Soirée moules/frites à partir de 20h sous chapiteau

Sur place ou à emporter

Soirée animée par STARFLASH

Tarif : 10 € / personne

(saucisse ou moules/frites, fromage, dessert)

➤ Renseignements et réservations avant le 19 août
Tél. 06.62.69.81.23 ou 06.80.05.26.35
sms44540foot@gmail.com

COURS DE MUSIQUE SAINT-MARS-LA-JAILLE

À compter de septembre 2018, des cours de musique se dérouleront dans une classe de l'école élémentaire du groupe scolaire Jules FERRY.

Samedi 9 juin, c'est la fête !

Concert de fin d'année de l'école de musique Poly-Sons

De 16h à 18h – salle de la Mauvraie à Riaillé

Pour les élèves ou parents d'élèves qui souhaitent donner un coup de main (tenue du bar ou confection d'un gâteau), votre aide sera la bienvenue.

Nous comptons sur votre présence, celle de votre famille et de vos amis pour ce concert.

Que la musique continue !

➤ Renseignements et réservations
Tél. 07.82.39.52.68
Mail : ecoledemusiquepolysons@gmail.com
<http://polysons.net>
(rubrique « Pratique » puis « Inscriptions 2018/2019 »)

Projet Participatif

Le Défilé des Folles Coutures

Ce **samedi 9 juin à 16h**, vous pourrez découvrir le travail de deux années d'ateliers de confection de vêtements et accessoires fabriqués **uniquement avec des objets récupérés et des anciens vêtements customisés** selon les envies et toujours avec beaucoup d'inspiration. *Sachets de thé, paquets de café, vieux rideaux, bouchons, boîtes de fromage, sacs à patates...* Tout objet du quotidien est devenu source de création pour les bénévoles de l'atelier des Folles Coutures, mais également pour les élèves des écoles et les résidents de l'ADAPEI.



Le Défilé des Folles Coutures vous présentera dans un esprit de détente, de convivialité et de fantaisie la quarantaine de tenues confectionnées, toutes portées par des habitants du territoire devenus mannequins pour l'occasion !

Tout au long de la journée vous pourrez participer gratuitement à un atelier de création d'objets à partir de matériaux récupérés proposé par la COMPA.

Le Défilé des Folles Coutures est un projet proposé par la municipalité en partenariat avec les habitants du territoire et avec le Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille.

➤ Le Défilé des Folles Coutures – Fête de la Saint MÉDARD
16h - aire des camping-cars
Plan d'eau des Lavandières

Team&Run

L'événement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis



Vendredi 29 juin 2018

Cet événement est l'occasion, quel que soit son métier, son entreprise, son niveau de course, de partager un moment à la fois sportif et festif.

4 équipes composées d'agents et d'élus de Vallons-de-l'Erdre y participent. Venez les encourager !

L'épreuve consiste en une course de 20 km sur les bords de Loire à Ancenis, courue en relais par équipe de 4 personnes.

FOYER RICHEBOURG

20 ans que l'association foyer Richebourg a vu le jour. Cette structure d'accueil de personnes en situation de handicap est le fruit de la volonté d'élus. En premier, du conseil municipal de Vritz, puis de ceux du SIVOM pour le développement de la région de Saint-Mars-la-Jaille. Saluons le talent d'**Yvette COQUEREAU**, Maire et Conseillère générale, qui a su fédérer autour de ce projet les élus de toutes les communes environnantes. Et cela continue, puisque chaque année, ils sont présents à l'assemblée générale, ainsi que Monsieur le Député ou sa représentante et les Conseillers départementaux.

Pour rappel, le foyer est la propriété des Vallons-de-l'Erdre depuis la création de la nouvelle commune en janvier 2018. Il appartenait auparavant au SIVOM pour le développement de la région de Saint-Mars-la-Jaille. Ce fut d'abord l'acquisition de l'ancienne école de Vritz, suivie de sa rénovation pour l'accueil de jour (ouverture en mars 2002), puis la construction de l'hébergement « les Rives Bleues » (ouverture en décembre 2011).

C'est un foyer où il fait bon vivre et qui a toute sa place dans notre secteur aux confins de deux départements. La qualité de la prise en charge des personnes accueillies, les projets éducatifs favorisant l'insertion sociale y sont reconnus.

À la dernière assemblée générale du 16 avril, Yvette COQUEREAU a exprimé le souhait de laisser la présidence qu'elle a assumée pendant ces 20 années, mais elle assure toujours la vice-présidence. C'est maintenant Alexandre DALAINE qui préside l'Association avec une équipe qui se renouvelle en accueillant trois nouveaux membres. L'association se veut garante des missions qu'elle poursuit depuis 20 ans et, avec l'ensemble des bénévoles qui la constitue, elle se donne les moyens de continuer l'action au service de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées en milieu rural.

Chaleureux mercis à Yvette COQUEREAU pour sa disponibilité et son dévouement près des personnes accueillies, du personnel et de l'Association.

Reconnaissance également aux élus pour leur soutien et à ceux qui ont participé au projet de l'Association depuis sa création.

Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 300 exemplaires

Mairie : 02.85.29.33.00

courriel : communication.culture@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Commission communication : Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU, Danièle JUSTEAU, Ronan MEUDEC, Frank GUILLAUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILIEVRE, Marylène JUVIN, Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT

Conception : Virginie VOISINE-BARBIN, Alexia RALLIER (service communication)

Bulletin téléchargeable en couleurs sur le site internet

<http://www.vallonsdelerdre.fr>